

Cote du document:	<u>EB 2017/122/R.15/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>6 c) i)</u>
Date:	<u>30 novembre 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République populaire du Bangladesh

Renforcement de la résilience des populations vulnérables par l'accès aux infrastructures, l'amélioration des compétences et l'information (PROVATi³)

Additif

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Approbation

Renforcement de la résilience des populations vulnérables par l'accès aux infrastructures, l'amélioration des compétences et l'information (PROVATi³)

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Renforcement de la résilience des populations vulnérables par l'accès aux infrastructures, l'amélioration des compétences et l'information (PROVATi³) (EB 2017/122/R.15). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et les traits de soulignement correspondent aux suppressions.

Page 5, paragraphe 16

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Composante 3: Gestion du projet (5,09 millions d'USD). L'exécution du projet s'effectuera sous la conduite du DICL, qui relève du Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives. Le DICL s'associera au Département de la gestion des catastrophes et à l'Université d'ingénierie et de technologie du Bangladesh pour prendre en compte la dimension humaine dans le perfectionnement des dispositifs d'alerte en cas de crue et les travaux de recherche, et avec le PAM pour la cartographie de l'extrême pauvreté et de la malnutrition. Un comité de pilotage interministériel sera chargé d'assurer la coordination d'ensemble; il sera présidé par le secrétaire de la Division de l'administration locale du Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives. Il sera composé, notamment, de membres _____ du Ministère chargé de la gestion des catastrophes et des secours, _____ de la Division des relations économiques du Ministère des Finances, et d'autres ministères, conformément aux règles internes. _____ Le représentant du bureau de pays du FIDA aura le statut d'observateur."